

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SAINTES, LE 31 JANVIER 2020



Crédit photo : D.R

## SNCF IMMOBILIER ET LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE SIGNENT UN PROTOCOLE D'ACCORD POUR LA CRÉATION D'UN CAMPUS DÉDIÉ À LA FILIÈRE FERROVIAIRE

**Gilles Mergy, directeur du réseau territorial de SNCF Immobilier, et Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, ont signé aujourd'hui un protocole d'accord en vue de la création de FERROCAMPUS, futur cluster de formation et d'innovation dont l'implantation est prévue sur le site ferroviaire SNCF de Saintes (Charente-Maritime). Ce projet figure parmi les actions phares du contrat de territoire de Saintonge Romane, signé le même jour.**

Après avoir longtemps bénéficié de la présence d'un technicentre industriel SNCF, l'attractivité économique de la Communauté d'Agglomération de Saintes a été impactée par la reconversion du site vers de nouvelles activités, initiée en 2018. Dans le cadre de la convention signée par l'État et les collectivités, le groupe SNCF s'est donc engagé à accompagner la croissance économique du territoire. SNCF Développement, filiale de développement économique et de soutien à l'entrepreneuriat du Groupe, a ainsi mis en place un fonds de redynamisation et a ouvert un établissement de formation. À ce jour, 100 emplois ont été créés sur le bassin via ce fonds de redynamisation et 100 personnes ont été formées dans l'établissement.

La reconversion du technicentre de Saintes ayant laissé certaines emprises inexploitées, le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine souhaite à présent y développer un projet dénommé FERROCAMPUS, véritable écosystème de formation, d'expérimentation et d'activités nouvelles en lien avec le ferroviaire, à même de répondre aux enjeux liés aux mutations de la filière.

Dans le cadre du protocole d'accord signé ce jour, SNCF Immobilier et la Région Nouvelle-Aquitaine initient une réflexion conjointe et partenariale pour partager et définir les conditions d'implantation du projet FERROCAMPUS sur le site ferroviaire de Saintes du Groupe SNCF, selon un calendrier et un processus collaboratifs. Les espaces concernés représentent plus de 27 000 m<sup>2</sup> de fonciers, dont 14 000 m<sup>2</sup> de foncier bâti du Groupe SNCF. Les conditions immobilières de leur mutabilité seront précisées dans le cadre des réflexions engagées par les deux partenaires.

Inscrit dans une logique de redynamisation de la Saintonge Romane, le projet FERROCAMPUS témoigne également de la volonté du Groupe SNCF de renforcer sa présence aux côtés des territoires. C'est Véronique Lajoie, directrice territoriale Sud- Ouest de SNCF Immobilier qui pilotera le projet.

### À PROPOS DE SNCF IMMOBILIER :

Au sein de la société SNCF, SNCF Immobilier assure pour les cinq sociétés du groupe les missions de : facility management tertiaire, la gestion et l'optimisation immobilière du parc d'exploitation, l'aménagement et la valorisation des biens fonciers et immobiliers non utiles au système ferroviaire avec notamment sa filiale d'aménagement et de promotion immobilière Espaces Ferroviaires, et celle d'opérateur du logement et de bailleur social avec sa filiale ICF Habitat, et son patrimoine de 90 000 logements (dont 95% de logements sociaux). SNCF Immobilier comprend 7 directions immobilières territoriales qui travaillent avec les acteurs locaux sur l'ensemble du territoire national.

#### Chiffres clés :

- 8,5 millions de m2 de bâtiments industriels et tertiaires, d'activités sociales. Le groupe public ferroviaire comptant au total 12,5 millions de m2.
- 20 000 hectares dont 3 000 urbanisables dès à présent.
- 90 000 logements dont 95 % de logements sociaux. C'est aussi chaque année en moyenne, 2 000 logements construits ou acquis.
- Plus de 2 800 collaborateurs dont 1 560 chez ICF Habitat.

#### CONTACTS PRESSE :

**SNCF Immobilier** : Pascal Travers - Directeur de la communication de SNCF Immobilier

Tél. : 06 17 75 10 10 - Mèl : [pascal.travers@sncf.fr](mailto:pascal.travers@sncf.fr)

